

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Bien, chers collègues, si vous voulez bien prendre place.

Mme Imbert.

M. le préfet, mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires de l'État, mes chers collègues, je vous souhaite la bienvenue pour cette session. Notre collègue Françoise De Roffignac a eu un petit souci de santé, mais ça va bien, elle donne néanmoins pouvoir à Loïc pour aujourd'hui.

Et Gisèle Vergnon donne un pouvoir à Lionel Quillet.

S'il y a d'autres pouvoirs, je les prendrai, bien évidemment.

Pardon pour cette organisation spatiale différente, qui est due à la période.

Merci à tous, et à nos invités en particulier, d'avoir accepté d'être dans le poulailler avec nous.

Et celles et ceux qui sont là, suppléants et autres, que nous remercions de leur présence.

Alors, je vous donne un peu...

Pardon, il y a aussi un pouvoir de Nadège Désir à Pierre Robin.

Je vous donne un peu l'emploi du temps de notre journée.

Donc, ce matin, ouverture de session habituelle, clôturée comme il se doit par M. le préfet, que je remercie de sa présence assidue à nos côtés et également du bon travail que nous avons fait ensemble pendant la période Covid, avec tous les services de l'État.

En fin de matinée, juste après l'intervention de M. le préfet, lui succédera, non pas le nouveau ministre de l'Intérieur, si tant est qu'il y en ait un nouveau, mais Christian Prudhomme, le ministre du Tour de France, qui viendra vous dire un mot, puisque c'est aujourd'hui, si le Covid n'avait pas eu lieu, que le Tour aurait été dans le département. Donc, Christian Prudhomme participera à la fin de la session, après une petite clôture de quelques secondes, puis déjeunera avec nous, avec M. le préfet et vous tous et toutes.

Cet après-midi, en présence également de M. le préfet, un comité de pilotage pour nos services autour de Christian Prudhomme sur le Tour de France.

Donc, aujourd'hui, matinée classique.

Vendredi, séance de clôture.

Je vous indiquerai l'horaire à la fin de la séance, en fonction des sujets.

Au cours de la matinée de vendredi, nous écouterons le rapport de notre médiateur Christian Leyrit, qui présentera son bilan, ses propositions, ses réflexions.

Vous pourrez bien sûr l'interroger ou apporter votre sentiment en écho au sien.

Nous ferons ensuite la commission permanente.

Puis, à 16h30, seront remis à Pierre-Marie Audouin-Dubreuil, directeur général adjoint, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Je sais que vendredi, certains d'entre vous, l'après-midi, ont des réunions pour la désignation des grands électeurs.

Donc, nous essaierons, si possible, de faire la CP le matin, mais si on n'y arrive pas, on la fera très vite en début d'après-midi pour vous libérer pour ces réunions.

Si vous êtes maire et que vous en fixez vous-même, essayez de fixer l'horaire un peu plus tard pour être présent à la remise de décoration à notre collègue, à notre ami directeur général adjoint.

Je voudrais féliciter, bien sûr, celles et ceux d'entre vous qui ont été élus maires.

Ils se reconnaîtront, ils sont nombreux.

Élus, réélus.

Ceux d'entre vous qui ont été réélus conseillers municipaux, celle qui a été élue conseillère municipale pour la première fois.

Un certain nombre d'entre vous ne se sont pas représentés, ou pas présentés du tout.

Mais j'associe tout le monde à ces félicitations.

Des élections un peu compliquées, naturellement, du fait du décalage entre les deux tours, avec une participation, malheureusement, très médiocre.

Nous avons eu à déplorer le décès de Jean-Claude Flamand, qui a été maire de l'île d'Aix, de René Marty, maire de Saint-Médard, de Paul Coutant, maire de Vinax, de Jean-Louis Richaudeau, qui est le maire de Le Mung, de Jacques Giard, qui était maire de Saint-Xandre, de Jean-Michel Kéroullé, de Tonnay-Boutonne, et d'Edgar Fourcade, maire du Pin, qui sont décédés dans les périodes récentes, en tout cas depuis le début de l'année, puisque nous ne nous sommes pas vus au mois de mars en session.

Ont pris leurs fonctions Marie Grosgeorge comme directrice de cabinet de M. le préfet, Pierre Molager comme secrétaire général de la préfecture, Myriam Akkari comme directrice départementale de la Sécurité publique, Gaëlle Gautronneau comme directrice de la Caisse d'allocations familiales, Alain Priol, nouveau directeur départemental des territoires et de la mer, et Cédric Tranquard a été réélu président de la FNSEA Nouvelle-Aquitaine.

Et puis M. Jullemier-Millasseau, président du tribunal judiciaire de La Rochelle, quitte ses fonctions et devrait être remplacé au mois de septembre.

Mes chers collègues, cette session sort un peu de l'ordinaire, puisque, vous le savez, nous avons regroupé en une seule session, comme les textes de loi nous y autorisent, en particulier les ordonnances, la session de printemps et la session d'été.

Nous ne reviendrons pas sur la crise, la manière dont elle a été gérée.

Il y aura une commission du Sénat, une commission de l'Assemblée nationale, qui porteront des jugements sur la gestion de cette crise.

Il y a eu également une commission mise en place par le chef de l'État, le président de la République.

Également des plaintes qui ont été déposées, comme toujours dans ces cas-là, et qui seront instruites par la cour de justice.

Donc, le bilan viendra.

En tout cas, je voudrais dire, en votre nom à tous, que, dans le département, sauf le malheureux épisode de Tonnay-Charente qui nous est resté en travers du gosier, les choses se sont bien passées, dans l'information réciproque, avec M. le préfet, avec tous les services de l'État.

Nous avons également beaucoup travaillé avec nos collègues maires, avec les communautés de communes ou d'agglomérations, avec la Région, pendant toute cette période, également.

Naturellement, nous devons en tirer les conséquences, notamment s'il y a une nouvelle phase de décentralisation comme semble le souhaiter le président de la République.

Il y a des conclusions à en tirer sur l'organisation et la gouvernance des ARS, du système hospitalier, des compétences médico-sociales des Départements.

Mercredi matin, nous ferons une conférence de presse, avec Renaud Muselier et François Baroin, en présence du président du Sénat, Gérard Larcher, pour présenter, justement, les propositions communes des maires, des Régions et des Départements sur la décentralisation.

Également un paquet de propositions spécifiques dans le cadre du Ségur de la santé, puisque le Premier ministre a indiqué son intention de terminer les travaux cette semaine.

Évidemment, cette situation a des conséquences budgétaires que nous allons étudier ensemble pendant cette session.

Nous nous attendons à une réduction forte de nos demandes concernant nos ressources, notamment les droits de mutation.

Nous prévoyons une diminution globale de recettes de 47 millions, dont 41,4 pour les seuls droits de mutation.

Nous avons eu d'excellents droits de mutation en juin, mais parce que ce sont des affaires qui étaient déjà parties, et c'est à partir des mois à venir, je pense, que nous allons sentir la difficulté.

Nous avons lancé, j'en remercie les communes qui ont été nos partenaires, l'opération "Un masque pour tous".

Nous avons pu également, pendant cette période, protéger nos agents, désinfecter nos bâtiments, les collègues, équiper nos services en matériel informatique avec un plan de continuité des services.

Je voudrais remercier tous les collaborateurs du Département qui ont été à nos côtés pendant cette période.

Nous verserons une prime aux agents plus spécialement impliqués, ainsi qu'aux assistants familiaux et à des structures qui agissent pour l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, l'aide sociale à l'enfance.

Nous créons également un fonds de soutien aux établissements sociaux et médico-sociaux, de 5 millions d'euros.

Nous compenserons la perte d'activité des établissements et services en raison du retrait des personnes par les familles et du décalage des arrivées.

Je vous proposerai d'inscrire une enveloppe de 5 millions pour permettre le versement de primes aux personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux, y compris les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Enfin, pour les remercier, nous proposerons à tous les personnels soignants du Département une carte pass pour visiter gratuitement toute une série de sites touristiques qui sont placés sous notre responsabilité.

Sur la proposition de Sylvie Marcilly, nous avons mis en place un système d'accueil des touristes sur nos plages ou sur nos plans d'eau intérieurs, avec le concours des communes et des intercommunalités, et Charente-Maritime tourisme.

Je félicite Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre qui ont mis en place à hauteur de 650 000 euros l'opération chèque "Infiniment Charentes", portée avec 11 000 bons, si mes souvenirs sont exacts.

Cette opération a été très médiatisée sur l'ensemble du territoire national et, je pense, fonctionnera bien.

Nous mettons en place aussi un fonds de soutien pour les associations sociales, culturelles et sportives, pour prendre en compte l'impact des annulations de manifestations et prendre en charge une partie des pertes des associations.

Enfin, nous prenons un certain nombre de mesures concernant le monde de l'entreprise.

Des exonérations de redevance portuaire, tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la situation de notre économie.

Notre économie va être très impactée.

Il y a déjà la baisse d'activité sur l'aéroport de La Rochelle-Île de Ré. Voyez ce qui peut se produire à Stelia, à Rochefort.

Nous avons près de 3 000 emplois dans l'aéronautique autour de Rochefort.

La filière des industries aériennes et des industries aéronautiques est certainement une des plus touchées, car on pense que les compagnies aériennes ne retrouveront pas leur niveau de trafic avant 2024, ce qui montre bien ce que ça entraîne comme pertes pour nos aéroports, pour les

compagnies aériennes et pour l'industrie aéronautique, qui avait devant elle un cahier de commandes de 10 ans et qui se retrouve avec une baisse drastique des commandes et des demandes de non-livraison par les compagnies aériennes.

Dans cette session, également, mais il y reviendra dans un instant, après l'intervention des présidents de groupes, nous aurons un rapport sur le développement durable, préparé par Lionel Quillet, et qui consiste aussi à tirer un certain nombre de conséquences de la crise en matière de développement durable.

Je voudrais me permettre de vous rappeler, in fine, avant de vous dire un mot du budget, que nous aurons, à La Rochelle, du 4 au 6 novembre, le 90e congrès de l'Assemblée des départements de France.

Je compte sur votre présence à tous et à toutes, du 4 au 6 novembre.

Vous serez invités à l'ensemble de ce congrès.

J'ai invité le président de la République à le clôturer, je ne sais pas s'il donnera suite, mais c'est un congrès important, parce que c'est le 90e, et c'est également le 230e anniversaire de la création des départements.

À cette occasion, avec les Archives nationales de France, le service des Archives départementales présentera une exposition sur les 230 ans des départements.

Tout ça aura lieu à La Rochelle, dans la grande salle de l'Encan.

Un mot sur le budget supplémentaire.

Avec un total de dépenses et de recettes d'un peu plus de 57 millions d'euros, nous allons avoir des inscriptions supplémentaires en crédits de paiement par la réaffectation du solde disponible du compte administratif.

58 millions d'euros, c'est un solde exceptionnel, en 2019, qui montre la bonne gestion qui est faite de nos finances par vous toutes et tous et par nos services.

Nous prévoyons par sécurité un emprunt exceptionnel de 21 millions d'euros pour compenser les pertes de recettes que j'ai indiquées.

Peut-être ne serons-nous pas amenés à le souscrire, en tout cas dans son intégralité, comme nous faisons souvent.

C'est un exercice purement arithmétique et comptable, mais tout dépendra, naturellement, des DMTO.

À la demande du président Doublet, nous inscrivons 12 millions supplémentaires pour les routes, notre réseau routier.

4,469 millions pour la défense contre la mer et le maritime, et près de 4 millions de dépenses sociales et d'insertion en plus.

Ce qui veut dire que, si vous votez, mes chers collègues, ce budget supplémentaire, nous aurons un budget départemental hors budget annexe, à l'issue de nos travaux, de 1,75 milliard d'euros.

Je ne vais pas entrer plus dans le détail des rapports.

Il y en a 31, Serge ?

31 ?

34 !

34 rapports.

Je propose que nous entendions tous les collègues qui souhaitent s'exprimer, en commençant, comme à l'habitude, par le président Vallet, suivi du président Ferchaud.

Je n'ai pas eu de demande de prise de parole du troisième groupe, pour l'instant.

Mickaël Vallet.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-Merci, M. le président.

M. le préfet, bonjour.

Mesdames et messieurs, l'ensemble des chefs de services, chers collègues.

D'abord, M. le président, le groupe souhaite s'associer aux félicitations que vous avez exprimées à l'endroit de tous les collègues qui, à des titres variés de maires, adjoints, conseillers municipaux, ont été élus.

Nous avons également une pensée pour ceux qui ne sont pas élus.

Soit ils sont sortants et ne sont pas réélus, soit ils se sont présentés, ils ont investi du temps et "ça ne l'a pas fait", mais c'est un investissement pour faire vivre la démocratie et la vie publique.

J'ai toujours une pensée pour les perdants.

Voir des gens perdre leur mandat, c'est le jeu, c'est la démocratie, mais quel que soit le bord, c'est forcément difficile.

Donc, on a une pensée et des félicitations pour les uns et les autres.

Je voudrais préciser, M. le président, je vous vois sur votre téléphone, que s'il y a besoin d'une suspension de séance, on pourra la demander nous-mêmes.

On prendra le temps qu'il faut, on servira un verre d'eau à Lionel Quillet, tranquille.

Dominique Bussereau, puis Mickaël Vallet.

-M. Vallet...

-À chaque fois, vous m'interrompez.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Si j'avais dû être nommé au gouvernement, ce serait déjà fait.

Je ne me représente pas l'année prochaine aux élections cantonales, ce n'est pas pour repartir au gouvernement, où j'ai déjà passé un certain nombre d'années de ma vie.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-Ils disent tous ça.

Ils disent tous ça.

Le simple fait que ça puisse être une hypothèse, ça montre la densité de votre parcours.

Au mois de novembre, on sera tous là pour le congrès de l'ADF, surtout si le président de la République est présent.

À un moment, on était clientélistes, on filait des emplois aidés à tout le monde.

Au congrès de l'AMF, en 2018, on n'a pas eu droit à une visite, mais depuis les Gilets jaunes, le grand débat et la crise Covid, il n'y en a que pour le couple maire-préfet.

Mais c'est un couple à géométrie variable, c'est un couple à plusieurs, mais, probablement, la vérité ne se trouve pas loin de ça dans l'efficacité de l'action publique.

On sort d'une période, évidemment, qui a secoué tout le monde, qui a été compliquée et qui a montré une capacité d'organisation quasi générale dans toutes les strates de la puissance publique.

Mais ça a posé la question, qui va nous occuper dans les rapports de cette session, de la répartition des risques, de la répartition des richesses et de la répartition des honneurs.

La répartition des honneurs, vous venez d'en parler.

Il est important de faire savoir que certains agents ont pris des risques particuliers, sont allés "au front", l'ont fait avec un grand intérêt du service.

Il y a eu les enseignants qui se sont réorganisés, il y a eu les agents de collecte des déchets, les agents du Département qui sont dans l'action sociale, les pompiers, tous ceux qui, de manière générale, ont participé. On oubliera forcément quelqu'un, ceux qui ont assuré le transport de marchandises, etc.

Donc, nous nous associons également à vos remerciements à l'ensemble de la collectivité départementale, des agents et de tous ceux qui ont mouillé le maillot sans savoir l'étendue des risques qu'ils prenaient, car, par définition, nous étions face à une menace inconnue.

D'où l'importance du rapport 815, qui est vraiment un rapport fondamental, dans cette session, et qui, finalement, vient traduire une question qui s'est posée sur le plan national et à toutes les strates. On nous a expliqué qu'il n'y avait pas d'argent magique, que le Pacte de Cahors, soit on le signait, soit on devait l'appliquer quand même, ce qui est particulier, en termes de notion de pacte, que les dépenses de fonctionnement, ce n'était pas la faute des Départements ni de l'État s'il fallait les serrer, c'était la faute de l'Europe, mais quelqu'un prend bien les décisions, et que tout à coup, on s'est rendu compte que la France tenait, dans les moments difficiles, sur ses amortisseurs sociaux et sur la façon, je viens de le dire, qu'ont bien des gens d'exercer leur métier avec un sens aigu du service, et, comme par hasard, des métiers dans lesquels la précarité n'est pas absente. Toute la question qui se pose, c'est celle d'une bascule ou bien du retour en arrière.

Est-ce qu'on va rester fixés sur ces questions de 1,2 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement ?

Est-ce qu'au contraire, on bascule dans une espèce de société du soin qui prend en compte la réalité des choses ?

Comme votre rapport, finalement, nous y invite, mais parce qu'on est dans une situation particulière et qui montre que le Département sait, quand il le faut, venir abonder les trésoreries, éviter d'être uniquement dans le tableur Excel en se disant que tant d'heures ont été faites et qu'on ne donnera pas plus, et se poser de vraies questions.

Je voudrais vous remercier pour la qualité de ce rapport, c'est sincère, mais je souhaite qu'on puisse se poser la question d'une remise à plat. Ça ne tiendra pas qu'à notre Département.

Des règles nationales vont nous contraindre.

Il y a le Ségur de la santé, mais comme vous faites souvent état de vos discussions à l'ADF, je vous invite à faire passer le message, si vous en étiez convaincu, en disant qu'on ne peut pas continuer comme on l'a fait avant.

Je ne veux pas enfoncer une porte ouverte comme les commentateurs ou les spécialistes sur les plateaux télé des chaînes d'info, qui ont raison avant tout le monde, mais je vous invite à relire les deux tribunes publiées par le groupe dans les deux derniers numéros du magazine, dont un avant la crise Covid, sur l'importance de ces métiers, les EHPAD, les aides à domicile, les éducateurs spécialisés.

La question qui se pose, et on sera prêts à vous accompagner là-dessus, c'est de savoir si on franchit un cap et si on essaie de gérer les choses différemment à la lumière de ce qu'a été la crise Covid pour aller vers cette société du soin.

Je voudrais exprimer, pendant cette crise, la satisfaction de beaucoup d'élus, départementaux et pas seulement, sur les relations, les informations, le suivi et la régularité que nous avons eus avec les services de l'État et de la préfecture, dans le Département. Avec des réunions d'arrondissements régulières, des informations qui nous ont toujours été données.

Nous sommes quelques-uns à présider des structures hospitalières et conseils de surveillance.

On n'a pas eu les mêmes réunions avec l'ARS.

Je me permets de l'exprimer également.

Je vais le dire en positif.

On salue la capacité d'organisation des services préfectoraux.

Et on n'a pas eu les mêmes réunions avec l'ARS, et pas les mêmes informations non plus.

C'est peut-être une occasion de nous réorganiser différemment.

Un article du "Monde", il y a trois semaines de cela, titrait : "Qui pour décider dans les hôpitaux ?" entre les directeurs ou l'ARS.

Moi, j'ajouterais bien un troisième élément : pourquoi pas les élus ? On siège dans des conseils d'administration, y compris au titre du Département, on a des directeurs qui ont quasiment trop de pouvoir et qui en sont presque à le regretter, et on voit pendant la crise que c'est vers les élus locaux qu'on se tourne.

Toujours sur les leçons à tirer de la crise, je pense que le Département pourrait avoir son mot à dire dans les conseils de surveillance des centres hospitaliers pour tirer le bilan de cette crise et de la façon dont les choses se sont passées.

Enfin, toujours sur ce sujet, vous avez un budget supplémentaire qui est grandement organisé autour de ce qu'a été la crise Covid.

Il y a toujours la petite enveloppe pour Michel Doublet sur le fait d'aller un peu plus loin sur les routes, et où on est, en cinquième commission, de toute façon bloqués par le manque de moyens en ingénierie dû à cette question du 1,2 %, alors qu'on pourrait faire plus, puisqu'on en a les moyens.

Mais au-delà de ça, le budget supplémentaire est structuré par la sortie de crise Covid et, de ce fait, parce que le rapport 815 est important, parce que les bonnes décisions ont été prises et que c'est une période de crise, il ne faudra pas s'y habituer, le groupe proposera de s'abstenir sur le budget supplémentaire et de ne pas voter contre.

Je clos ce sujet Covid.

Un élément important, comme vous l'avez souligné, il y a une première délibération sur le schéma de développement durable.

Je voudrais faire une incidente.

Lionel Quillet le sait, nous étions en comité de pilotage la semaine dernière, et s'il est encore temps, évidemment, c'est le bon moment pour affiner les choses, il ne faut pas que ce schéma de développement durable soit uniquement le catalogue d'un cabinet expliquant ce que peut faire un Département.

Il est important de bien le territorialiser par rapport à la spécificité de la Charente-Maritime, d'en comprendre les enjeux, et notamment de ne pas occulter des questions aussi fondamentales, sur un sujet comme celui-là, que le sont des questions aéroportuaires ou des questions autoroutières, même si ce sont des autoroutes qui ne disent plus leur nom.

On ne peut pas faire ce schéma en Charente-Maritime sans avoir un débat profond entre nous sur le fait de savoir si des kilomètres d'autoroute, c'est carbone ou pas, si ça évite d'avoir des bouchons sur une rocade, si, au contraire, ça pose un problème de biodiversité, et si on peut tous ensemble en évaluer l'impact.

À ce sujet, comme tous les matins après ma lecture du Journal officiel, je regarde l'agenda public du président du Conseil départemental.

Si on ne m'a pas induit en erreur, vous avez rencontré cette semaine avec le secrétaire d'État aux Transports, ou ce qu'il en restera, oui.

Il n'y a pas de raison.

Il n'y a pas de raison.

À une époque, à l'époque du Général, il avait dit à Alain Peyrefitte : "Si vous vous présentez à Provins, c'est pour gagner, sinon, c'est dehors."

À une époque, un ministre qui faisait 8 % sur une liste, à Limoges ou ailleurs, on ne le revoyait pas.

Mais on verra bien.

On verra bien, oui.

Tant qu'il ne s'est pas présenté à Castres...

On verra bien, néanmoins, vous avez une réunion, cette semaine.
On sera intéressés de savoir la tournure que prend la question de feu
l'A831.

C'est totalement lié avec le schéma de développement durable.
J'attire votre attention sur le fait qu'on ne participera pas avec
enthousiasme à un schéma qui n'irait pas jusqu'au bout des choses, et je
fais confiance à Lionel Quillet pour prendre en compte cette remarque.
Toujours sur ces sujets-là, je vous avoue que c'est le dimanche soir, on
est tous fatigués, on passe les week-ends à attendre des appels.
J'ai lu un petit peu vite, page 239, une délibération dans le cadre du
rapport sur les routes.

J'ai cru qu'on mettait 50 millions d'euros sur Marans.
Je me suis dit : "Depuis le temps qu'il le promet, il va le faire."
On nous promet une solution à chaque fois.

On nous dit qu'on va demander à Michel Doublet de regarder, et en fait,
c'est 500 000 euros sur Marans, mais qu'est-ce que c'est que deux zéros ?
Ça serait bien, et le nouveau maire de Marans serait quand même rasséréiné
de savoir en début de mandat si oui ou non, un jour, on va décider
quelque chose.

Donc, quand vous aurez vu le secrétaire d'État, on serait preneurs
d'informations, et claires, si possible.

J'en termine avec le rapport du médiateur, qui est passionnant.
Je ne sais même pas si c'est une obligation, à partir d'un certain nombre
d'habitants dans une collectivité, comme les conseils de développement ou
les conseils de quartier.

Si ça n'est pas obligatoire, ça devrait presque l'être.

J'ai bien lu l'éditorial que vous avez écrit vous-même sur le rapport du
médiateur, évidemment, et qui est très bien tourné, parce que c'est vrai
que l'intérêt d'avoir une espèce d'entre-deux dans le rapport aux
administrés, qui ne relève pas que de l' élu, de l'administration ou du
juge, qui puisse mettre de l'huile dans les rouages, sur une collectivité
qui est autant en lien, du fait, notamment, des compétences de
solidarité, avec l'ensemble des Charentais-Maritimes et parfois avec des
gens qui n'ont pas toujours le capital social pour aller jusqu'au bout et
faire valoir leurs droits, c'est probablement une grande nécessité.
Et je formule le souhait que, vendredi matin, on puisse avoir un débat de
fond là-dessus, car ça permet d'objectiver les choses, de ne pas se dire
simplement que tels service ou administration marchent ou pas.

Je ne sais pas ce que vous en avez pensé vous-même, ça nous intéressera
de le savoir, et ça nous montre qu'on a probablement des efforts à faire
dans ces domaines-là.

Il y en a certains, ça ne relève pas directement de nous, bien qu'on
mette des moyens, comme la CAF, ça relève directement de nous et on y met
beaucoup de moyens, comme les questions de logement et de bailleur
social, pour lesquelles il serait intéressant, d'une année sur l'autre,
de voir l'amélioration parce que sur le terrain, finalement, ça joue sur
la confiance qu'on peut avoir dans l'action publique et ça fait qu'on a
beaucoup d'abstention ou pas beaucoup d'abstention, comme vous l'avez
souligné.

Là, il y avait un effet Covid, mais je crains, on ne le saura jamais, que
sans le Covid, on n'ait pas eu l'élection municipale avec le plus de
participation de l'Histoire.

Soyons attentifs à ces sujets-là, et ça rejoint le fait que, sur les
compétences sociales, soit on continue comme avant, soit on essaie de
remettre les choses à plat dans le rapport aux administrés et dans le
rapport aux soins.

J'en ai terminé, je vous remercie.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup, cher collègue.

Trois remarques, suite à votre intervention.

La première sur le nouveau champ de décentralisation.

C'est clair que, par exemple, nous allons proposer que les présidents de Régions président les ARS.

Je pense d'ailleurs que sur la nomination des directeurs régionaux des ARS, on pourrait avoir le même système que celui qui marche très bien pour les services d'incendie et de secours : une nomination conjointe du ministre de la Santé et du président de Région, ce qui permettrait de faire des choix de patrons d'ARS en liaison avec le terrain.

Et de même, au niveau départemental, il faut que nous soyons associés à la gestion départementale des ARS comme à celles de nos centres hospitaliers et des EHPAD.

La double tutelle Département-ARS sur les EHPAD me paraît complètement surannée.

Dans la proposition faite au président de la République, que j'ai rencontré il y a 15 jours à ce sujet, que nous annoncerons publiquement mercredi matin, nous disons : "Maintenant, les EHPAD, c'est le Département."

L'ARS fera son contrôle sanitaire, mais nous proposons une gestion différente de tout ce secteur médico-social.

Sur l'A831, je ne sais pas si mon rendez-vous avec le président Yves Auvinet, de la Vendée, tiendra, mercredi, avec Jean-Baptiste Djebbari. C'est lié bien évidemment au calendrier politique actuel.

Si tant est qu'il ait lieu, ce que je souhaite, je vous en rendrai compte vendredi.

S'il n'a pas lieu, parce que M. Djebbari est appelé à d'autres responsabilités, il sera reprogrammé dans les meilleurs délais.

Enfin, troisième réponse, sur le médiateur.

Merci de ce que vous dites sur le rapport de notre médiateur.

Il y a plein d'idées.

Des idées qui peuvent même déplaire, en particulier à la CAF.

Je l'ai dit à son président et à sa nouvelle directrice, que j'ai vus il y a quelques jours, mais en tout cas, c'est un très bon rapport.

Je me permets de vous le dire, la nomination d'un médiateur par une collectivité, c'est une option.

Je vous l'ai proposé, parce que j'y crois profondément, parce qu'un de vos excellents collègues, Michel Sappin, Michel Sappin avec deux P, est lui-même ancien préfet de Région et médiateur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur...

Et j'encourage les nouveaux maires, en tout cas dès que les communes ont une certaine importance, à mettre en place un médiateur dans leur commune.

Trouvez une personnalité, soit un conseiller municipal que ça intéresse, soit un ancien élu qui a de l'expérience, soit un fonctionnaire à la retraite qui connaît le fonctionnement de l'État, soit une personnalité du monde associatif.

Le développement de la médiation dans les collectivités est très important.

Christian Leyrit participe à l'Association des médiateurs de collectivités territoriales, il la décrit d'ailleurs dans son excellent rapport.

Moi, je vous incite, dans vos communes, je le dis aux nouveaux élus, à mettre ça en place.

C'est un moyen d'éviter les problèmes, un moyen d'éviter d'aller au TA, un moyen d'éviter d'aller, parfois, devant la justice, en réglant le problème avant.

Comme les délégués des médiateurs de la République qui jouent un rôle très important dans notre Département.

J'en profite pour rendre hommage à notre ami Jacques Toubon qui quitte ses fonctions et laisse un bilan extraordinaire.

Il a quitté ses fonctions et il laisse un bilan extraordinaire de son mandat.

Il s'est beaucoup intéressé à la mise en place de notre médiation départementale.

Président Ferchaud.

Pascal Ferchaud, conseiller départemental.

-M. le préfet, M. le président, chers collègues, mesdames et messieurs.

Les documents budgétaires présentés en décembre montraient une très bonne santé financière du département.

Beaucoup de collectivités auraient aimé en bénéficier pour répondre à la crise sanitaire.

Le compte administratif 2019 le prouve.

Le compte administratif montre aussi comment nous avons pu faire face aux 22 millions de dépenses liées au Covid et aux 50 millions de diminutions de recettes, dont 41 de droits de mutation à titre onéreux.

Sur ces droits de mutation, un mot.

Vous savez notre prudence au sujet d'une recette qui, nous le voyons bien, peut être considérablement altérée.

C'est une recette volatile vis-à-vis de laquelle nos prévisions budgétaires doivent composer avec prudence.

Nous le disons systématiquement, à chaque vote de budget.

Prudence, mais en l'occurrence, aussi, confiance.

D'abord parce que nous prévoyons toujours moins que les projections les plus favorables pourraient nous tenter de le faire.

Nous avons prévu autour de 170 millions d'euros alors qu'elles auraient pu atteindre les 200 millions.

Confiance, ensuite, parce que le marché immobilier est reparti très fort sur tout le département.

Vous l'avez signalé au mois de juin, mais on peut espérer que les choses se prolongent.

La perte, je crois, ne sera pas aussi considérable que nous pourrions le craindre.

Elle va d'abord se lisser, puis être rattrapée.

Pour le dire autrement, les droits de mutation, comme depuis quelques années, pourraient être une bonne surprise budgétaire, en tout cas, je le souhaite.

Au pire, ils reviendront au niveau 2018, qui était la meilleure année avant 2019.

Photographie de l'exercice budgétaire passé, ce compte administratif offre un dessin d'espoir pour l'année devant nous.

C'est une façon de dire que la bonne santé financière n'est pas une finalité, mais un outil qui nous a permis de faire face, qui nous permet de continuer à le faire, et qui nous autorise à investir pour l'avenir par l'inscription de nouveaux crédits.

Il faut saluer le travail de tous qui concourt à cela.

Grâce à la qualité de notre compte administratif, notre budget supplémentaire fait preuve d'ingéniosité pour établir une marge de manœuvre à hauteur de 60 millions d'euros.

Si nous sortons tout juste de l'état d'urgence sanitaire, soyons bien conscients de la dimension des urgences sociales et économiques que nous devons affronter.

Ce sont les conséquences de la crise, nous y reviendrons.

Il y a des conséquences, il y a aussi des enseignements.

Dont un, plus particulièrement, pour celles et ceux qui seraient encore sceptiques : il y a une urgence écologique et environnementale.

Sur ce point, un mot.

Nous déplorions en décembre de débattre d'un budget qui dépasse le milliard d'euros sans pouvoir s'appuyer sur un schéma départemental de développement durable.

Nous en avons aujourd'hui un extrait avec le rapport 315, qui dresse l'état d'avancement.

Je laisserai à Dominique Guego le soin d'en parler.

Les crises sont toujours donneuses de leçons.

Parmi celles que nous retenons, il y a aussi la nécessaire solidarité.

Pour le dire autrement, la crise a remis quelques priorités dans le bon ordre des choses.

Prendre soin de l'autre.

La crise nous a ramenés à l'essentiel.

Elle a montré combien les inégalités étaient fortes et combien elles peuvent rapidement se creuser, combien l'alimentation et l'habitat sont des choses fondamentales.

Comme pour la santé, c'est quand cela vient à nous manquer que nous relativisons tout le reste et que les priorités recorrespondent aux besoins élémentaires de la dignité humaine.

Ce budget supplémentaire souligne ces dimensions, avec le soutien au secteur sanitaire et social, avec 10 millions d'euros spécialement consacrés à la lutte contre les formes de précarité et d'isolement.

Le soutien à nos collègues, et donc à notre jeunesse, pour lui permettre de reprendre les cours dans les meilleures conditions sanitaires possibles, et nous voyons encore, avec un exemple récent, combien la tâche est difficile, et combien elle sera impossible sans cet investissement supplémentaire, près d'un million d'euros.

Le soutien aux filières locales, avec un fonds de solidarité aux entreprises locales et un fonds de soutien aux associations locales.

Ces fonds de solidarité montrent plusieurs choses.

D'abord, ils parlent de solidarité, d'action sociale et de solidarité territoriale quand il s'agit des actions en faveur des Vals de Saintonge.

Ces fonds de solidarité s'ajoutent à la solidarité via le logement avec l'importante création d'une société anonyme pour coordonner les bailleurs sociaux.

Les inégalités liées au logement sont multiples : inégalités d'accès au logement et inégalités de qualité des logements, ce que montre parfois durement la récente expérience du confinement, et qui montre combien notre programme "Habiter Mieux" est tout simplement vital.

Tout cela évoque finalement notre première compétence, M. le président : la solidarité et l'action sociale plus que jamais d'actualité, plus que jamais à renforcer et qui rendent les Départements plus que jamais nécessaires.

Car c'est un autre enseignement de la crise : le besoin de proximité et le besoin de services publics.

C'est sur cette notion dont chaque mot est plein de sens, "services" et "publics" au pluriel, que nous aimerions terminer.

Terminer par des remerciements à celles et ceux sans qui il n'y aurait pas ces services, c'est-à-dire des remerciements que vous me permettrez chaleureux et appuyés.

À commencer par vous, M. le président, à tous les collègues et à l'ensemble des agents du Département, quelles que soient leurs fonctions.

Tout le monde a été important, tout le monde est important.

Je vous remercie.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup pour ces derniers mots.

Je voudrais faire une remarque, parce que M. le préfet pourrait me reprocher de ne pas l'avoir dit, sur l'affaire des DMTO.

Il y a, enfin, il y avait, puisque les travaux du Parlement, Mme la sénatrice, sont stoppés, car quand il n'y a pas de gouvernement, le Parlement ne peut pas se réunir.

Il y avait en discussion un projet de loi de finances rectificatif 3. Jamais, dans ma vie publique, je ne pensais qu'un jour je verrais un projet de loi de finances rectificatif 3, c'est-à-dire qu'il y en a déjà eu deux d'adoptés.

Et dans ce projet, il y a, après que nous avons discuté avec l'ancien Premier ministre et l'ancien gouvernement, des mesures sur les DMTO qui consistent à ce que l'État, quand il y a un manque de recettes de DMTO, fasse une avance sur ce manque de recettes au Département.

Le texte initial prévoyait que cette avance était remboursable deux ans après au maximum.

Les députés, en commission des finances, le texte n'avait pas encore été voté, vendredi, ont porté ce délai à trois ans.

Évidemment, nous continuons de demander qu'il y ait une part remboursable et une part non remboursable, donc, une part de subvention et une part remboursable.

Et puis j'attire votre attention sur le fait que nous avons voté, l'an passé, le Parlement avait voté, à la demande des Départements, la création d'un fonds de solidarité horizontal entre Départements de 1,6 milliard, qui faisait qu'un certain nombre de départements, dont nous, mais aussi Paris, qui est à la fois ville et département, les Alpes-Maritimes, la Gironde, nous soustrayions, par le biais de la loi de finances, une part de nos DMTO pour aider les départements les plus en difficulté, qu'il s'agisse de départements ruraux, hyper-ruraux, ou de grands départements pauvres, type Seine-Saint-Denis ou les départements du Nord ou du Pas-de-Calais.

Nous souhaitons maintenir, encore plus que jamais, cette solidarité, dans la prochaine loi de finances, pour l'an prochain.

Nous avons aussi demandé à l'État, mais là, je le dis à Mme Imbert, ça viendra au Sénat, il y a toute une série d'amendements qui sont prêts, qu'il nous aide aussi, par une avance spécifique, à maintenir ce fonds de solidarité horizontal entre Départements, car c'est le moment ou jamais de faire de la péréquation, y compris entre collectivités départementales.

Lionel Quillet.

Lionel Quillet, premier vice-président.

-M. le préfet, M. le président, chers collègues.

Je vais intervenir, bien entendu, sur le rapport 315, le schéma de développement durable.

M. le président, vous avez fixé un objectif, puisque nous avons lancé, en mars 2019, le schéma de développement durable qui doit être présenté pour début 2021.

Je rappelle l'engagement du Département dans le durable de longue date, la politique sociale, bien entendu, la politique territoriale, aménagement numérique, des services, mobilité douce, et enfin, les actions menées auprès des citoyens.

Ce schéma fait suite à de nombreux programmes votés par le Département comme le schéma routier, 2010-2030, le schéma des aires de covoiturage, 2011, le schéma d'aménagement numérique, 2013, le Plan Climat-Énergie territorial, 2014, le schéma des véloroutes et des voies vertes, 2016-2026, le schéma de l'habitat, 2017-2021, le schéma de prévention et de protection de l'enfance, 2018-2022, le schéma de l'autonomie, 2018-2022, le schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics, 2018-2024, l'observatoire de l'éolien, 2018, et le plan Oléron 21, 2019-2021.

Chaque année, un rapport spécifique au développement durable.

Il a été suivi d'actions ponctuelles, mais importantes, comme, bien sûr, le schéma concernant les espaces naturels, le plan de gestion durable de la Trézence, et aussi la mission du littoral concernant la protection face à la subversion marine.

Aujourd'hui, ce schéma est lancé depuis maintenant plus d'un an.

Il intègre tout le principe du plan de développement durable avec tous les domaines de compétence et toute la transversalité, puisqu'il est à la fois un changement de collectivité et une amélioration continue, et il s'inscrit dans cet esprit.

Ce lancement a permis, après un séminaire et plusieurs copils, un premier diagnostic et les premiers éléments de stratégie, avec cinq défis majeurs : bien-être et épanouissement de tous, mobilité durable, santé et environnement, adaptation aux changements climatiques et transition énergétique.

Plus spécifiquement, aujourd'hui, on vous a présenté trois demandes.

La première, une étude spécifique sur le télétravail.

Nous étions dans le stratégique, avant le Covid, nous sommes aujourd'hui, bien entendu, dans la volonté d'avancer encore plus vite.

Ce rapport présentera donc, si vous voulez bien, une demande pour une étude spécifique télétravail pour faire face à la préparation de l'avenir, une convention spécifique pour la biodiversité, pour prendre en compte, aussi, le confinement, et une amélioration sur les plans d'aménagement de pistes cyclables, en collaboration avec Stéphane Villain, sur la mobilité douce et sur les schémas routiers départementaux.

J'ai entendu et je remercie Mickaël Vallet pour les bonnes nouvelles sur ce schéma, mais la confiance n'exclura pas le contrôle.

C'est-à-dire que ce schéma doit rester territorial, et nous engagerons à partir de septembre à la fois les consultations des collectivités, communautés de communes et communes.

Nous n'avons rien inventé, mais il faut se mettre ensemble afin de fédérer l'ensemble des projets départementaux et revenir sur nos projets forts : autoroutes, ports et ensemble des routes, et, bien sûr, aéroports et ainsi de suite.

À l'automne, M. le président, seront travaillés les enjeux stratégiques et les volontés de décision afin de vous présenter, pour la fin de l'année et le début de l'année, l'ensemble de ce projet et de le soumettre à l'approbation de nos collègues.

Merci, M. le président.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup, Lionel Quillet.

C'est un dossier très important, bien évidemment.

Karine Dupraz a demandé la parole, ensuite, j'appellerai Dominique Guego, qui a déjà été annoncé, et le président Doublet qui a déjà été annoncé par Pascal Ferchaud.

Karine.

Karine Dupraz, conseillère départementale.

-M. le préfet, M. le président, mes chers collègues, mesdames, messieurs. Avant de revenir sur le développement durable, juste un petit mot de remerciement pour la commune de Charron, qui accueillait la manifestation culturelle "En voiture cinoche".

Ça s'est très bien passé, tout le monde était content.

Un grand merci aux agents du Département qui se sont mobilisés.

L'objet de mon intervention sera, aujourd'hui, les rapports 315 et 316, puisqu'en définitive, ils sont liés.

En effet, comme le soulignait Lionel Quillet, le rapport 315, on l'a bien compris, c'est une mise en bouche en attendant le schéma très attendu du Département en matière de développement durable.

J'ai bien compris, parce que ça faisait partie des nombreuses questions qui se posent, que parmi les partenaires qui seront consultés, il y aura les EPCI, puisqu'en effet, beaucoup d'EPCI sont avancés sur le Département.

Certains sont TEPOS, beaucoup ont lancé leur PCAET, d'autres, si on prend l'exemple de la communauté d'agglomération de La Rochelle, sont Territoire Zéro Carbone.

Donc, première question : comment va s'articuler ce schéma ?

Quel va être le rôle du Département, la place du Département vis-à-vis de ces autres collectivités ?

Dans ce rapport, vous annoncez en effet cinq thématiques.

Là aussi, par rapport à ces thématiques, il y a, certes, les collectivités, il y a le Département, mais aussi la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a lancé une vraie feuille de route avec Néo terra.

Il y a les attentes très fortes de l'État en matière d'artificialisation des sols, les questions des mobilités, la question de la chaleur renouvelable très attendue par la Région Nouvelle-Aquitaine.

La question, aussi, de l'énergie décarbonée.

Autant de questions qui, je l'espère, retrouveront leur place dans ces enjeux stratégiques.

Et puis, puisque c'est le lien avec le rapport 316, qui présente votre politique départementale en matière d'énergie, vous rappelez que vous proposez des aides aux communes de moins de 5 000 habitants en matière de production d'énergie, pour l'installation des bornes.

Si j'ai bien compris, cette aide serait désormais proposée aux EPCI qui sont TEPOS ou bien à l'ensemble des collectivités.

Donc, toujours cette éternelle question : est-ce que, dans le cadre du schéma départemental du développement durable, pour donner une impulsion, on pourrait envisager que, sur les questions d'énergie, cette aide ne se limite pas aux communes de moins de 5 000 habitants, mais qu'elle s'adresse aussi aux communes de plus de 5 000 habitants ?

Et puis, dernier thème, un thème qui m'est cher : on parle énergie, mais au-delà de produire, la question de la sobriété énergétique.

Je ne vais pas redire que l'énergie la plus vertueuse, c'est celle qu'on ne consomme pas.

Il y a un vrai enjeu, derrière la sobriété énergétique, en matière de rénovation, que ce soit pour les particuliers, mais aussi pour les collectivités.

On sort d'une crise sanitaire importante.

La rénovation peut être une voie pour du maintien, voire de la création d'emplois en matière de rénovation, d'isolation.

Il y a un enjeu, aussi, derrière les filières de matériaux biosourcés.

Donc, là aussi, les EPCI sont bien avancés, toujours sous l'impulsion de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui encourage les collectivités à créer des plateformes de la rénovation.

Là aussi, quelle sera la place du Département par rapport aux collectivités, par rapport à ces enjeux ?

Moi, je reviens sur ces collectivités où, parfois, quand on est une petite commune, la rénovation est coûteuse, pour des bâtiments publics, et il y a une possibilité d'avoir des financements, outre les subventions, ce sont les C2E.

Mais, pour une petite commune, percevoir les C2E, c'est un vrai combat.

Il y a un besoin d'ingénierie, donc peut-on envisager, toujours dans le cadre de ce schéma départemental, qu'il y ait un soutien du Département ?

On pourrait dire que cela a un coût en termes de dépenses de fonctionnement, donc je reviens à une question que j'avais déjà posée : dans le cadre de ce schéma départemental du développement durable, est-il envisageable, est-il envisagé de moderniser le SDEER ?

C'est-à-dire de faire, à l'instar de ce qu'a fait la Vendée au début des années 2000, un vrai syndicat de l'énergie qui soit un vrai levier, le bras armé de la politique énergétique départementale, qui pourrait donc coordonner, soutenir les collectivités et nous orienter vers, en effet, une énergie territoriale, voire, soyons fous, une énergie citoyenne, puisque c'est aussi de bon ton.

Vous l'avez compris, plein de questions, beaucoup d'attentes, de l'impatience, aussi.

Et j'espère que nous aurons, à la fin de l'année, un certain nombre de réponses à nos interrogations.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, chère collègue.

Avant de donner la parole à Lionel Quillet, trois remarques.

La première, c'est que je ne suis pas du tout satisfait du fonctionnement du SDEER.

Je l'ai déjà dit.

Il faut profiter du renouvellement communal pour mettre de l'ordre dans cette maison.

Quand je vois le retard pris sur les bornes électriques dans le département, c'est purement scandaleux.

Donc, la transformation du SDEER, je le dis au président des maires, qui a dû préparer les listes des futurs élus qui représenteront les collectivités, la transformation du SDEER en machine de guerre et pas en mâchicoulis du Moyen Âge s'impose.

Deuxième remarque.

Je ne veux pas peiner M. le préfet qui me fait l'amitié de sa présence, mais j'ai attaqué récemment deux de vos arrêtés de création d'éoliennes. Eh oui, je sais bien.

Donc, nous continuons, avec l'observatoire de l'éolien, à ne pas nous opposer à l'éolien, mais quand nous pensons qu'une implantation constitue une mauvaise chose pour le territoire et son environnement, nous faisons ce que nous avons dit, c'est-à-dire que, après l'avoir indiqué à M. le préfet, si, dans son âme et conscience, il juge bon de prendre cet arrêté, dans certains cas, nous jugeons bon, également, d'adresser à la cour administrative d'appel, ce que nous avons fait récemment sur deux arrêtés.

Enfin, juste une information, Karine.

Pour vous le rappeler à tous, pour vos agendas, le 20 juillet, nous réunissons ici tous les maires du Département, avec vous tous, bien sûr. M. le préfet nous fera l'amitié de sa présence, également.

Et l'après-midi, M. le préfet a décidé, avec les procureurs de la République, de continuer à voir les maires ici, mais simplement les maires, sur leur pouvoir régalien, sur leur exercice au nom de l'État, puisqu'un maire est aussi un agent de l'État.

Donc, ça, c'est pour vos agendas.

Et, également, le 5 octobre, nous réunirons ici tous les EPCI avec vous. Ce sera l'occasion d'avancer sur le dossier que Karine Dupraz vient de décrire.

Nous aurons une réunion de travail le 5 octobre avec tous les EPCI, ici, au Département.

Sur le reste du dossier, Lionel Quillet, pour répondre à notre collègue. Lionel Quillet, premier vice-président.

-M. le président, beaucoup de questions, beaucoup de réponses.

Je rappelle que la Région et l'État sont partenaires de ce schéma, donc on rentre dans la phase consultation.

Nous n'avons rien inventé.

Les EPCI ont fait, à différents degrés, mais certains parfois complémentaires, chacun sur certaines options...

Ils vont être consultés.

Le délai est court.

Nous avons attendu que les EPCI se mettent en place.

Nous allons commencer à prendre consultation, dès cet été, pour des réunions début septembre.

Ensuite, sur l'évolution, nous voyons le Département comme un fédérateur, mais gardant les compétences de chacun : la Région, l'État, les EPCI ont compétence.

Nous ne sommes pas là pour aller au-delà de nos prérogatives.

Il faut qu'on se mette tous autour d'une table pour arriver à une véritable carte départementale de l'environnement durable, ce qui nous a manqué, par exemple, sur certaines installations.

Les services de l'État ont fait une proposition et M. le préfet a réuni une commission de mix énergétique qui a été intéressante, puisqu'un projet éolien présenté était satisfaisant et citoyen.

Les services de l'État nous ont appelés pour qu'on présente d'autres choses.

Le président du Département a fixé la volonté qu'on aille au-delà de l'éolien avec un vrai mix énergétique, reprenant les propositions de l'État.

Nous travaillons dans ce sens.

Sur le règlement, il appartient au président et à l'assemblée, mais l'intérêt du schéma de développement est de proposer des axes de stratégie.

L'assemblée décidera.

Le président décidera en fonction de ses consultations pour intervenir là où c'est possible.

Après, pour la sobriété, là, on est aussi dans le schéma de développement et les objectifs.

Quant à faire une machine de guerre du SDEER, c'est le dossier préféré du président.

Je ne vois pas la machine, la guerre encore moins.

Mais en attendant, pourquoi pas.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Il faut au moins que ça serve à quelque chose.

Marie-Pierre Quentin nous avait prévenus qu'elle arriverait légèrement en retard.

Je passe la parole à Dominique Guego.

Dominique Guego, conseiller départemental.

-Merci, M. le président.

M. le préfet, M. le président, chers collègues.

Je souscris totalement aux propos de mon collègue et ami Pascal Ferchaud.

Dans la lignée positive qu'il a développée, je voudrais également souligner deux rapports qui m'ont particulièrement fait plaisir.

Le premier est le 509, il concerne le patrimoine immobilier.

Je suis heureux que la ville de La Rochelle ait inspiré le service du Département pour réaliser un schéma directeur immobilier comme nous l'avons fait, et un audit complet du patrimoine.

Je me félicite de la volonté de rénovation de ces bâtiments.

Je pense notamment à l'isolation thermique.

Je rejoins notre collègue Karine Dupraz sur cette absolue nécessité.

Je pense également à la nécessaire restructuration des espaces du collège Fromentin, qui est le plus grand collège du département et qui a grand besoin d'être modernisé.

Je note avec satisfaction la volonté de revalorisation des maisons éclusières, qui font partie du patrimoine culturel du département, de la volonté de mettre en œuvre, parce que c'est essentiel et générateur d'économie, un véritable programme d'entretien et de maintenance préventive du patrimoine immobilier départemental, puisque c'est aussi générateur d'économie.

Et je reviens également sur ce rapport 315 relatif au schéma départemental de développement durable.

Il est décidé, si ce rapport est adopté, mais je n'en doute pas, d'anticiper, comme l'a dit Lionel Quillet, le plan d'action prévu pour cet automne en prenant en compte dès maintenant trois enjeux qui ont été mis en lumière pendant la crise du Covid, avec trois axes mis dès maintenant sur la table.

Le développement du télétravail au sein de notre collectivité, et ça, c'est très important.

La protection accrue des sites naturels, avec un partenariat signé avec la LPO concernant les actions à mener sur les sites sensibles, les dunes, les hautes plages.

Et accélérer la création d'itinéraires cyclables le long des axes routiers départementaux.

Ces deux rapports vont tout à fait dans le sens de ce que nous souhaitons.

Vous avez évoqué l'urgence économique, M. le président, Pascal Ferchaud a évoqué l'urgence sociale.

Mais il nous faut intégrer sans attendre, parce qu'il y a urgence, la notion de développement durable à toutes nos politiques publiques.

Transmettre un futur désirable à nos enfants et petits-enfants en matière de santé, de santé de nos sols, de santé de ceux qui travaillent, de santé dans nos assiettes, de santé de notre eau, qui sont autant d'enjeux majeurs pour notre département.

Merci.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, cher collègue.

Je m'associe, naturellement, à votre conclusion.

Je donne la parole au président Doublet.

Michel Doublet, vice-président.

-M. le président, M. le préfet, mes chers collègues.

Les uns et les autres, vous avez remercié le personnel de la maison à juste titre, et je m'y associe pleinement.

Mais je voudrais aussi remercier tous les élus, les maires, notamment, qui, pendant cette période, ont dû non seulement mettre en place des mesures barrières dans leur territoire, mais également s'occuper de la distribution des masques, mettre en place, également, l'ouverture des écoles.

Heureusement que les élus locaux étaient là aujourd'hui et seront là demain, car je crois que c'est essentiel.

Les maires sont les sentinelles de la République.

Je voudrais m'associer à un remerciement global pour l'ensemble du personnel des élus locaux.

Je voudrais aussi remercier M. le préfet avec lequel j'ai entretenu, en tant que président des maires, des relations privilégiées puisqu'on a fait beaucoup de courriers ensemble, on a fait des audioconférences avec les Chambres de commerce, les chambres consulaires d'agriculture, la Fédération du bâtiment, et La Poste.

Donc voilà, je voulais simplement remercier tout ce monde élu du département et rajouter un petit mot sur les rapports de la commission, de la cinquième commission, dire qu'aujourd'hui, depuis le début de la mandature, plus de 2 000 km de voirie ont été rénovés et qu'un nombre considérable de traverses dans nos communes ont été refaites.

Voilà simplement ce que je voulais ajouter.

Et dans les nouvelles paroissiales, vous dire que le 16 juillet prochain vers 19h, je recevrai à la Roche-Courbon, un des sites les plus prestigieux du département, tous les nouveaux maires de Charente-Maritime.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, cher collègue.

Vous avez simplement oublié les traverses du Train des Mouettes qui ont été changées sur la voie ferrée entre Saujon et La Tremblade, qui se rajoutent aux traverses routières, enfin pas sur l'ensemble du parcours. Train des Mouettes que nous mettrons à l'honneur, nous en parlerons tout à l'heure à l'occasion du passage du Tour de France au mois de septembre dans notre département.

J'ai une demande de prise de parole de Fabrice Barusseau.

Fabrice.

Fabrice Barusseau, conseiller départemental.

-M. le préfet, M. le président, mes chers collègues, mon intervention portera sur deux points.

Le premier concerne un rapport de notre session, le second sera plus directement adressé à votre attention, M. le préfet.

Notre assemblée a l'habitude de traiter des rapports spécifiques sans cadre réglementaire interne préalablement établi.

Ainsi, votre rapport 209 propose d'attribuer à la ville de Saintes, pour la reconversion de l'ancienne école Saint-Exupéry, une aide de 15 %, soit 73 000 euros.

Cela représente la moitié de la subvention sollicitée.

Plus loin, le rapport 210 propose d'accorder une aide de 25 %, soit 638 000 euros, pour la reconversion d'une ancienne coopérative laitière, un rapport comparable sur le fond.

Le projet de reconversion du site de Saint-Exupéry intègre l'hébergement de notre mission locale, ainsi que d'autres services à la population.

Ce site deviendrait un pôle de services à la population majeur pour la Saintonge.

Le plan de financement, qui intègre notre participation à hauteur de 150 000 euros, serait compromis par ce rapport.

Pouvons-nous réexaminer ce projet afin de consolider notre participation ?

M. le préfet, vous êtes le 3e représentant de l'État que j'interpelle dans cette assemblée sur le dossier de sécurisation de la RN 141.

Nos collègues maires des communes de Chaniers, Saint-Sauvant, Dompierre-sur-Charente et Chérac, vous ont adressé le 25 juin dernier un nouveau courrier d'alerte.

Encore une fois, même si votre prédécesseur affirmait dans un courrier du 17 mai 2018 que, je cite : "Comparativement à d'autres tronçons, l'accidentologie de la RN 141 entre Saintes et Dompierre-sur-Charente ne représente pas des caractéristiques importantes d'insécurité, par conséquent aucune opération d'aménagement de sécurité n'est actuellement en cours ou projetée."

Cette réponse, M. le préfet, en déconnexion totale de la réalité du terrain et des trop nombreux blessés constatés ces derniers mois, des familles endeuillées encore une fois cette année, n'est pas à la hauteur de la responsabilité de l'État sur cette route nationale.

Sur la seule commune de Chaniers, lors du dernier mandat, 8 personnes ont perdu la vie sur cette route nationale.

Le nombre de blessés est bien supérieur.

Ce tronçon de 15 kilomètres est dangereux.

Ne rien faire, c'est encore une fois admettre qu'il y aura des familles endeuillées dans les prochains mois.

Les risques existent, ils sont connus des élus de proximité, des usagers qui utilisent quotidiennement cet axe et de la presse locale qui illustre trop souvent ses pages des photos des accidents.

Est-il possible d'inscrire rapidement une rencontre avec nos collègues maires qui souhaitent répondre avec vous à l'urgence de sécurité sur cet axe routier majeur de la Saintonge, qui relie en effet Saintes et Cognac. Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup, cher collègue.

Sur Saint-Exupéry, c'est un dossier qui m'avait été signalé par le précédent maire de Saintes, M. Machon.

Il serait important qu'avant les réunions de commission, nos services vérifient la position de M. Drapron par rapport à ce projet.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'en commission et ensuite en commission des finances, l'aide du Département soit améliorée.

Il faut vérifier que ça corresponde bien aux souhaits du nouveau maire. Sur la 141, je partage complètement votre avis.

C'est un dossier que je connais bien, en particulier sur l'aménagement entre Angoulême et Limoges qui est quasiment terminé, et de notre côté entre Angoulême et Saintes.

C'est vrai qu'en particulier ce fameux carrefour qu'on connaît tous... Nous disons sans arrêt à l'État que le Département est prêt à améliorer sa voirie départementale autour de ce carrefour, c'est vrai qu'il est affreusement dangereux.

Il y a encore eu, comme le faisait remarquer M. Barusseau, un certain nombre d'accidents.

Enfin, pour vous faire sourire, rien à voir, j'ai un tuyau sur le remaniement.

On me dit que Mme Bachelot serait ministre de la Culture, ce qui laisse passer de bons moments quand on connaît le caractère de notre amie Roselyne.

Ça va être chaud, mais ça va être drôle parce qu'elle est surtout extraordinairement pétillante, et très cultivée puisque vous savez que c'est une grande amatrice de musique classique et d'opéra et que derrière ses aspects bateleurs, elle a une immense culture.

C'est un tuyau qui m'arrive par Radio Londres et peut-être que Radio Londres sera brouillée dans les minutes qui viennent par Radio Berlin.

Donc, je ne peux pas vous en dire plus.

Mes chers collègues, est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Oui, Jean-Claude Godineau.

Jean-Claude Godineau, conseiller départemental.

-C'est bon là ?

Oui.

M. le préfet, M. le président, mes chers collègues, tout à l'heure, dans ses propos, Mickaël Vallet...

a dit tout le bien qu'il pensait du rapport 815, rapport 815 qui vous a été proposé par Corinne Imbert.

La 28e commission a travaillé pendant cette période de confinement puisque ça nous a valu de travailler sur les pertes d'exploitation des établissements pour personnes handicapées ou âgées pour les services de l'enfance et les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le travail qui a été fait, face à ces pertes d'exploitation, notre ambition était surtout de protéger les emplois.

Il y a une enveloppe qui a été dédiée.

Et puis, vous avez souhaité, je crois qu'il faut le rappeler, qu'on puisse faire un geste de reconnaissance vis-à-vis des professionnels qui ont été durement malmenés pendant cette crise.

Donc, on attend effectivement la position de l'État par rapport à ça et ensuite, comme le rapport le dit, en commission permanente, nous étudierons le versement d'une prime à tous nos agents qui se sont largement investis.

J'en profite aussi, M. le préfet, puisque vous êtes là, pour remercier Mme la sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély qui, pendant la période de confinement, a mis une cellule de veille en place où nous nous réunissions en audioconférence une fois par semaine, voire deux fois par semaine quand la nécessité se faisait jour.

J'avoue qu'avec Mme la sous-préfète et certains de mes collègues, nous avons pu préparer avec l'aide de l'inspectrice de l'Éducation nationale du secteur dans de très bonnes conditions la reprise de l'école, et je tenais à le dire et à l'en remercier.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup, cher collègue, merci pour madame la sous-préfète de Saintes...

De Saint-Jean et de Saintes aussi, pour tous nos sous-préfets, qui ont été avec nous des interlocuteurs dans les arrondissements pendant cette période difficile.

Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ?

Je n'en vois pas.

Donc, je vous propose, cher M. le préfet, comme à l'habitude, de bien vouloir clôturer nos travaux.

Nicolas Basselier, préfet de Charente-Maritime.

-Merci beaucoup, M. le ministre.

Mesdames, messieurs les conseillers départementaux, c'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver en présentiel.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec un certain nombre d'entre vous au cours des derniers mois, mais rien ne remplace la relation interpersonnelle.

Je voudrais quand même remercier chaleureusement le président Bussereau d'inviter le préfet à ces séances, ce n'est pas si fréquent.

Ça n'est pas prévu d'ailleurs par les textes de la décentralisation et je suis particulièrement sensible à cette attention, M. le président.

J'y vois le signe de la grande qualité des relations que nous entretenons avec votre assemblée et vos services.

Vous me permettrez à mon tour de féliciter tous les conseillers départementaux élus, réélus maires ou conseillers municipaux à l'issue de ces élections municipales tout à fait atypiques.

Je souhaite également saluer la mobilisation exceptionnelle des élus du département et des agents de la collectivité départementale aux côtés de nos services tout au long de cette crise sanitaire d'une ampleur extrême. Pour avoir piloté avec mes collaborateurs pendant près de 3 mois d'abord le confinement, puis le déconfinement, ce qui n'était pas forcément le plus facile, j'ai vraiment pu apprécier, M. le ministre, la qualité de l'intervention du Département.

Je voudrais notamment saluer le rôle essentiel qui a été le vôtre auprès des personnes âgées et des populations les plus fragiles.

Alors, nous entrons dans une période qui, je ne vous l'apprendrai pas, s'annonce extrêmement difficile, en particulier sur le plan économique et social.

Et pour les services de l'État, la première priorité sera clairement de soutenir nos entreprises, quel que soit leur secteur d'activité et

d'encourager par tous les moyens possibles le redémarrage de l'activité économique.

Une attention particulière sera portée au tourisme, à l'hôtellerie-restauration qui occupe une place majeure dans l'économie de la Charente-Maritime.

Nous souhaitons ardemment que la saison estivale qui commence permette dans toute la mesure du possible de compenser les pertes considérables que ces entreprises ont subies pendant le confinement.

Nous serons également très attentifs à un certain nombre de filières industrielles qui ont été très durement touchées par la crise.

Vous avez évoqué l'aéronautique, M. le président, je pense également à l'industrie nautique.

Une autre priorité pour nous sera d'amortir les chocs dus à la crise sanitaire en déployant les politiques qui relèvent de la responsabilité de l'État, notamment dans les domaines de l'emploi, de la promotion des formations, je pense notamment à l'apprentissage, et dans le domaine de la cohésion sociale.

Tout en gérant les difficultés conjoncturelles, il nous faut également préparer l'avenir.

Il nous faut anticiper les défis de demain.

Et dans ce domaine, à la faveur de la mise en place des nouveaux exécutifs locaux, nous aurons à cœur d'être à vos côtés, d'accompagner les collectivités locales de notre département dans tous leurs projets.

Chacun connaît la place éminente des collectivités locales dans l'investissement public, je crois que c'est plus de 70 % de l'investissement public qui est porté par les collectivités locales.

L'État, au travers des dispositifs que vous connaissez bien, DETR, DSIL et autres, s'attachera à accompagner et à faciliter la mise en œuvre des projets d'investissement de nos collectivités.

Nous serons également fortement mobilisés sur la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Environnement qui est d'une qualité tout à fait exceptionnelle en Charente-Maritime et qui est l'un de ses principaux attraits.

Sur cette question, vous me permettrez de répondre à deux points que vous avez évoqués.

Sur les énergies renouvelables, vous avez bien conscience du fait que pour le représentant de l'État, la situation est parfois cornélienne puisque l'État a pris des engagements ambitieux dans le domaine du développement des énergies renouvelables, dans la part qu'elles doivent prendre dans la production d'énergie de notre pays.

Dans le même temps, nous devons instruire un certain nombre de projets, que ce soient des projets éoliens, mais ça peut être aussi des projets photovoltaïques ou de méthanisation.

Je suis tenu par un cadre réglementaire extrêmement strict qui ne me permet pas de faire n'importe quoi.

En fonction des avis qui sont rendus au cours de l'instruction réglementaire, ma marge d'appréciation, je m'empresse de le souligner, est des plus réduites dans la mesure où toutes les décisions que je prends sont soumises au contrôle du juge.

Alors, dans un domaine comme celui-là, qui déchaîne les passions, l'expérience montre que la quasi-totalité des décisions prises par un préfet sont attaquées, soit par ceux qui portaient le projet et qui n'ont pas eu satisfaction, soit par ceux qui le contestent et qui remettent en cause une autorisation.

Donc, la responsabilité des services de l'État, c'est de border, si je puis dire, au maximum la décision qui sera prise, quelle qu'elle soit, pour se prémunir d'une éventuelle annulation.

Le but n'est pas de prendre une décision pour que 2 ou 3 heures après, elle soit annulée par le juge administratif.

Alors, dans ce contexte un peu sensible, je vous ai fait, M. le président, la proposition au début de l'année pour renforcer le dialogue entre l'État, le Département, l'Association des maires, de mettre en place ce que nous avons baptisé un pôle départemental des énergies renouvelables.

C'est une instance qui n'est prévue par aucun texte, qui n'a pas d'existence juridique, c'est une instance informelle, mais qui a tout de même, me semble-t-il, un intérêt, c'est pour ça que je vous l'ai proposée, d'ailleurs, c'est de nous permettre, le plus tôt possible, en amont du dépôt d'un dossier de demande d'autorisation, de recevoir... Parce que vous savez que souvent, lorsqu'un promoteur de projets d'énergie renouvelable souhaite réaliser quelque chose, il prend des contacts exploratoires.

Il va voir les maires pour voir s'ils seraient ouverts à son projet, il fait des mesures, il installe des mâts de mesure, etc.

Bon, enfin...

On est le plus souvent informés plusieurs mois avant le dépôt d'une demande d'autorisation du fait qu'un projet est susceptible d'émerger à tel ou tel endroit.

La philosophie de ce pôle, c'est, dès que nous avons connaissance d'un pré-projet, si vous voulez, de demander au porteur du projet, mais aussi au maire de la commune d'accueil pressentie et au président de l'intercommunalité concernée de venir nous voir pour nous présenter le dossier et pour avoir un échange, encore une fois, en dehors de toute procédure administrative.

Ce pôle est composé du président du Conseil départemental, ou de son représentant, du président de l'Association des maires de la Charente-Maritime et du préfet.

Voilà.

Accompagnés d'un certain nombre de services qui sont concernés par l'instruction de ce type de dossier.

J'ai eu le plaisir, M. le ministre...

Le Covid, évidemment, comme pour d'autres affaires, nous a malheureusement obligés à reporter l'installation...

On avait prévu de le faire début mars, juste à la mi-mars, pratiquement au début du confinement.

Nous avons dû reporter l'installation qui s'est tenue il y a une dizaine de jours.

C'est M. Quillet qui vous représentait, M. le ministre.

Et nous avons pu examiner un projet éolien qui se trouve sur le territoire de la communauté de communes d'Aunis-Atlantique.

Voilà.

Donc, bon...

Je me garderai bien sûr de porter une appréciation sur ce projet.

Je peux simplement attester de la qualité de l'échange que nous avons eu avec le porteur de projet, le maire, le président de la communauté de communes qui étaient là.

Ils étaient tous là.

La réunion a duré, je ne sais pas, plus d'une heure, une heure et demie.

Ils ont pu nous présenter le projet dans le détail, nous leur avons posé des questions, et à l'issue de cette réunion, je vais être amené à faire un courrier qui n'a aucune valeur juridique, mais qui permettra d'appeler l'attention du porteur de projet sur des points de vigilance que nous avons identifiés.

À charge pour lui, évidemment, d'en faire ce qui lui paraîtra utile préalablement au dépôt du dossier de demande d'autorisation.

Donc, ce pôle, M. le ministre, j'ose espérer qu'il permettra dans un certain nombre de situations, d'apaiser un peu les choses et surtout de "démêler" des difficultés futures.

Je voudrais également répondre à M. Barusseau qui m'a interpellé sur la RN 141.

En toute franchise, M. le conseiller départemental, ce n'est pas un dossier que je connais bien.

Donc, je reste modeste.

En revanche, j'ai bien noté votre demande de rencontre avec les maires et je vais très vite me retourner vers vous et vos collègues pour trouver une date.

Je demanderai bien sûr aux services compétents, la DDTM, la DIR, d'être là pour essayer de travailler sur cette question de sécurisation.

Pour terminer, M. le ministre, mesdames, messieurs les conseillers départementaux, je voudrais simplement rappeler que les services de l'État ont vocation à servir tous les Charentais-Maritimes, et ceux qui séjournent dans notre beau département, notamment en cette période de vacances.

Ils partagent avec vous les épreuves, mais aussi les moments heureux dont font partie les grands événements qui participent au rayonnement de notre département.

C'est pourquoi tous les fonctionnaires de l'État, à commencer par votre serviteur, nous nous réjouissons du prochain passage du Tour de France, M. le ministre, dans notre département pendant 3 jours début septembre. Et je puis vous assurer qu'ils se préparent tous activement pour que cette grande manifestation sportive et populaire soit une véritable réussite.

Je vous remercie.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, M. le préfet, pour cette transition avec l'arrivée de Christian Prudhomme.

Je termine juste un point, Christian, pour vous remercier sur la mise en place du pôle départemental des énergies renouvelables.

Lionel Quillet m'avait raconté la première réunion.

Deuxièmement, j'ai oublié de vous en parler tout à l'heure, de dire à mes collègues qu'il faut que nous soyons attentifs sur le RSA.

Au niveau national, au mois de mars, je n'ai pas encore les chiffres...

Au mois de mars déjà, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA était entre 3,5 et 10 %.

Nous allons avoir, du fait de la situation sociale, une montée en puissance du RSA très importante, ce qui représentera des engagements financiers pour les collectivités très importants.

Quand nous avons vu récemment le président de la République, nous lui avons dit que nous étions prêts à rediscuter du financement du RSA avec l'État, aussi bien l'organisation financière que l'organisation de l'insertion, qui est naturellement notre politique.

Mais qu'on ne pourrait pas finir l'année avec une courbe d'augmentation du RSA extrêmement importante et une courbe d'augmentation de nos dépenses également, et que c'était un sujet d'actualité très important. Avant de faire une interruption de séance, mais restez à vos places, de quelques secondes pour permettre à Serge Gapail de rejoindre le peloton dans la salle et de laisser sa place à Christian Prudhomme, en fonction de nos débats de ce matin, je vous propose de nous retrouver vendredi matin à 9h30.

Vendredi matin prochain à 9h30.

J'accueille avec plaisir, avec vous M. le préfet, le directeur du Tour, M. Christian Prudhomme qui nous fait l'amitié de sa présence et qu'on peut applaudir.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, puis Nicolas Basselier, préfet de Charente-Maritime.

-Bonjour, M. le préfet.

-Bonjour.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Mon cher Christian, nous avons le plaisir de t'accueillir il y a quelques mois pour un Tour de France qui aurait dû avoir lieu aujourd'hui, puisque c'était aujourd'hui qu'était la journée de repos ici-même à La Rochelle avec un centre de presse dans cette maison. Nous nous sommes beaucoup parlé pendant cette période de confinement avec tous les présidents de départements, avec le ministre des Sports pour voir ce que devenait ce Tour.

Il y a eu beaucoup de débats et nous étions tous, tous les départements traversés, on en a beaucoup parlé avec Stéphane Villain, de l'avis qu'il fallait qu'il ait lieu, que c'était un moment de bonheur pour nos concitoyens après une période difficile.

Et quand tu m'as annoncé qu'il aurait lieu en septembre, nous avons dit avec Stéphane Villain à toutes nos équipes spécialistes du tourisme que c'était aussi un moment où il y aurait énormément de monde et que nous serions très heureux de l'accueillir.

Toutes les dispositions ont été prises par les services de l'État, M. le préfet rappelait leur engagement, les gendarmes, l'ensemble du corps préfectoral, la police nationale, par nos propres services.

Nous allons y travailler cet après-midi en présence de M. le préfet, que je remercie de rester avec nous pour le comité de pilotage.

Mais nous voulions te dire qu'à défaut de voir des coureurs, on est heureux de voir aujourd'hui le directeur du Tour de France nous confirmer que les coureurs vont bientôt venir.

Cher Christian, avec Stéphane qui est mon binôme dans cette affaire de Tour de France, je te donne avec bonheur la parole.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Bonjour à toutes et à tous, merci infiniment, M. le président.

M. le préfet, bonjour, bonjour à toutes et à tous.

La 1re chose que j'ai à vous dire, c'est merci parce que lorsque le 14 avril dernier, au lendemain de l'allocution du président de la République disant que jusqu'au 14 juillet, il n'y aurait pas d'évènements, et que dans la journée, même si on a des contacts réguliers, il a fallu appeler les élus, tu as dit oui tout de suite, comme les autres élus.

Sans vous et sans les services de l'État, et ce n'est pas de la flagornerie, on ne pourrait pas faire le Tour de France.

Dans des conditions habituelles, on ne peut pas le faire sans ce soutien et c'est vrai plus que jamais cette année.

On sera très heureux de vous voir.

On a beaucoup réfléchi avec les autorités et avec les instances sportives, sur les dates lorsqu'on a appris qu'il allait falloir les changer.

Au début du mois d'avril, j'ai bien senti, que ce soit chez les élus, chez les représentants des coureurs ou même dans nos équipes, il y avait un peu de flottement car ça ne tenait pas sur les dates initiales.

À la mi-mars, je me disais : "On a du temps" et mon discours s'est vite infléchi en disant : "On reste sur les dates, mais qu'est-ce que ça donnerait si on était un peu plus tard ?"

Nous avons réfléchi à des départs le 1er août et le 8 août, qui nous allaient très bien sauf pour vous parce que j'imaginai mal, cher Lionel, le Tour le week-end du 15 août entre l'île d'Oléron et l'île de Ré.

Ça aurait été sûrement compliqué et puis, quand nous avons fait le choix, c'était au pic de la pandémie, même si nous ne le savions pas alors, donc on a choisi d'aller le plus loin possible, de rester formellement dans

l'été même si c'est plus une image qu'autre chose, on arrivera le 20 septembre, ce ne sont plus les vacances mais c'est encore l'été. Et les liens réguliers que nous avons avec les services de l'État, le ministère des Sports, la délégation interministérielle aux grands événements sportifs, qui était dirigée par celui qui est aujourd'hui notre Premier ministre...

Ces contacts étaient réguliers avec les collectivités, avec les instances sportives, avec les services de l'État.

Ce qui m'a frappé pendant tous ces mois-là, notamment dans le monde du cyclisme, c'est que les autres nous disaient que le Tour était essentiel. On n'avait pas besoin de rappeler que c'était la plus grande course cycliste, on nous disait : "Posez des dates car le Tour de France est la pierre angulaire du calendrier et tant que vos dates ne seront pas posées, on ne pourra pas avancer."

Ce qui a rassuré les coureurs, parce que ma seule inquiétude...

Le Tour de France, grâce à ces liens que j'ai évoqués, on peut l'organiser en 2 mois, mais sans coureurs, c'est quand même moins bien. Or, les coureurs devaient s'entraîner sur route 4 à 6 semaines, ensuite, ils font d'autres compétitions.

Il y avait au sein des coureurs ceux qui disaient, Romain Bardet, par exemple, qui viendra sur le Tour, l'un des meilleurs Français qui a fait 2 fois le podium du Tour, "Je suis citoyen, je ne veux pas de passe-droit."

D'autres disaient : "Les Belges et les Hollandais s'entraînent, ils ne sont pas arrêtés, il va y avoir une différence de forme importante."

Il faut forcément pouvoir s'entraîner sur route.

Des nouvelles dates du Tour de France au 15 avril, ensuite la possibilité pour les coureurs de s'entraîner sur la route à partir du 11 mai, puis un calendrier international, puis national, qui s'est bâti.

Je veux d'ailleurs dire merci et bravo aux organisateurs du Tour Poitou-Charentes que tu accueilleras, Dominique, comme chaque année.

Nous sommes des professionnels payés pour assouvir notre passion, et les gens qui défendent le vélo au quotidien, la Route d'Occitanie, le Tour de l'Ain, avec le soutien des collectivités, d'ailleurs, la Région, le Département, et le Tour Poitou-Charentes, ce sont eux qui permettent à la base du cyclisme d'être large.

Le Tour de France, au sommet de la pyramide, il est costaud parce que la base est large et faite par des gens bénévoles qui se battent au quotidien pour défendre le cyclisme.

Donc, merci infiniment.

On sera bien là, un peu plus tard que prévu.

Ce qui me frappe depuis 10 jours que j'ai entamé une partie du Tour, pas la totalité du Tour mais un certain nombre de rendez-vous, dont aujourd'hui avec vous...

À Nice, Christian Estrosi, le maire de Nice, me disait : "Fin août, début septembre, c'est bien."

Tu me l'as dit aussi.

On me l'a dit en Ardèche, ça peut faire en sorte d'allonger la saison.

Le Tour de France, c'est la plus grande course au monde, mais c'est l'occasion...

Ma main symbolise l'hélicoptère, j'ai déjà dû vous faire le coup, Thomas Cariou se moque de moi à chaque fois.

Le Tour de France, c'est la découverte, la redécouverte de l'histoire, de la géographie, du tourisme, la relance de la vie touristique et de la vie économique.

Je veux aussi vous dire ici que sans doute jamais, Dominique, on ne nous avait proposé une étape aussi bien tracée ou pré-tracée par les services d'un département.

Dans les 167,5 kilomètres, puis les 40 kilomètres au départ de Châtelailлон-Plage, l'aspect touristique et esthétique a été pris en compte, l'aspect historique avec le réseau Vauban notamment, patrimoine mondial de l'humanité, a été pris en compte mais l'aspect sportif aussi et nous n'avons rien changé à ce que vous nous avez proposé.

On a 300 candidatures pour être étape du Tour, 250 en France et 50 à l'étranger, il y a une vingtaine de départements, mais le trait de plume qui trace une étape n'avait jamais été aussi précis qu'ici.

Je veux vraiment vous dire merci, te dire merci, Dominique, M. le président, président de l'Assemblée des départements de France, qui est essentielle pour nous et les liens qu'on peut tisser avec les présidents de départements.

Ça a été formidablement bien fait, il n'y a plus qu'à concrétiser, ce sera fait les 6, 7 et 8 septembre.

L'Échappée maritime sera une étape inédite.

La proposition m'avait immédiatement séduit, jamais dans l'histoire du Tour de France créé en 1903, il n'y a eu une étape allant d'une île à l'autre et qui permettra à chacun...

J'avais une question tout à l'heure à France Bleu, "Ça va être formidable pour l'esthétique, l'historique, mais d'un point de vue sportif, rien du tout."

"Monsieur, et le vent alors ?

Et le vent, qui crée le plus d'incertitude ?"

Il me dit : "Et s'il n'y a pas de vent ?"

"S'il y en a, ce sera formidable."

L'incertitude dans le peloton fait le sel des compétitions, qu'on ne sache pas ce qui va se passer, ça existera aussi en Charente-Maritime.

On a une certitude absolue de beauté des paysages.

On a travaillé en équipe, et votre présence ici, M. le préfet, le montre. Merci infiniment d'être là.

Les conseillers du président de la République ou du Premier ministre étaient en contact régulier avec nous pour nous faire passer des messages.

Le Premier ministre m'avait dit le 23 avril à 23h...

Ma femme dit : "Il te rappelle tard."

Mais ses journées doivent faire 7h-minuit tous les jours et qu'il me rappelle est formidable.

Il m'avait dit : "Il faut accepter un risque de part et d'autre, mais 29 août-20 septembre, vous pouvez être raisonnablement optimiste."

Et aujourd'hui, je suis résolument optimiste.

Merci infiniment.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup.

Est-ce que Stéphane, tu pourrais simplement rappeler pour nos collègues, un petit peu tout ce qui se met en place, les appels à projets, etc., pour remettre tout ça en tête à nos collègues ?

Stéphane Villain, vice-président.

-D'abord, ça nous fait plaisir de voir Christian dans cette enceinte parce qu'on a été longtemps à se demander si enfin le Tour allait venir chez nous.

C'est une bonne nouvelle et on attend avec impatience maintenant d'accueillir cette belle caravane avec toutes les stars du cyclisme, donc c'est avec grand plaisir qu'on vous accueillera ici.

Alors, il va se passer un maximum de choses sur ce département, notamment, Karine en a parlé, on a eu l'occasion de se retrouver à Charron puisqu'on a fait du "ciné cinoche".

On était avec des voitures, à l'américaine, et on a regardé le film avec Clovis Cornillac.

C'est "La grande boucle".

Et je peux vous dire que les gens klaxonnaient à la fin et c'était un moment sympa.

Après, il y aura plein de rendez-vous.

Oui, c'était à l'américaine, mais c'était très sympa.

Bravo d'ailleurs aux organisateurs car c'était un grand moment.

Après, il va y avoir aussi des jeux-concours avec Instagram.

Il va y avoir des rencontres avec les personnes en situation de handicap.

Il va y avoir aussi bien sûr des découvertes de parcours tout au long de ces mois qui vont nous emmener jusqu'au Tour de France.

Il faut savoir, et c'est quand même ça l'important, c'est que c'est 3 750 kilomètres de pistes cyclables dans le département.

Lionel en parlait, c'est vrai que c'est aussi une mise en valeur de toutes ces routes et voies vertes du département.

On va en faire la promotion à travers le Tour de France.

Aujourd'hui, la Vélodyssée par exemple, c'est 3,1 millions d'utilisateurs.

C'est considérable.

Quand on regarde le nombre de personnes se promenant sur nos pistes cyclables, c'est avec un grand plaisir qu'on va pouvoir en faire la promotion à travers le Tour de France.

Il va y avoir beaucoup de rendez-vous, ça va être un grand moment.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui œuvrent, je pense bien sûr à Alban, Boris, Frédéric, si je commence à tous les nommer, je ne vais pas y arriver, etc.

Ils ont fait un boulot considérable et aujourd'hui, on est en capacité d'accueillir le Tour de France dans les meilleures conditions.

On est vraiment dans l'attente de recevoir cette épreuve mondialement connue et d'en faire la promotion, tu l'as dit, Christian, à travers 190 pays de notre territoire si magnifique.

On va pouvoir voir le Tour de France, mais aussi plein d'animations autour le jour du Tour de France, notamment sur l'eau.

Il y aura plein d'animations, des flottilles de bateaux qui vont accompagner le Tour.

Il va y avoir aussi bien sûr tous les grands monuments de notre patrimoine remarquable de Charente-Maritime qui seront mis en valeur, etc.

Vive le Tour de France, vive la Charente-Maritime.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci.

Merci, Stéphane.

Est-ce que parmi nos collègues, quelqu'un veut poser une question à Christian Prudhomme ou apporter des précisions ?

Ce n'est pas le cas.

Eh bien, je vous propose de remercier Christian de sa venue.

Il va maintenant rencontrer, avec Stéphane et moi, nos amis de la presse.

Et puis, vous pouvez tranquillement, pendant que nous faisons cela, vous diriger vers la salle Georges Simenon pour le déjeuner.